

1 animateur(trice) socio culturel

Date de parution de l'offre
Vendredi 10 janvier

Secteur petite enfance 6-11 ans. Vacataire horaire

Sous l'autorité de la direction du Centre Social et sous la hiérarchie du responsable du secteur enfance.

Missions

- Participe à l'élaboration, la réalisation et à l'évaluation du projet pédagogique et du projet social.
- Réalise les fiches actions, les bilans de ses animations et le suivi de la fréquentation par la tenue de tableaux statistiques.
- Accueille et anime des groupes d'enfants sur des activités pédagogiques, les temps du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire), les mercredis et les vacances scolaires.
- Prépare, organise et anime ses temps d'activités.
- Veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Participe à l'organisation des manifestations mises en œuvre par le Centre social (fête de quartier, etc.) et aux actions proposées par la ville.
- Travaille en transversalité à la mise en place de projets communs avec les autres secteurs du Centre Social et avec les autres services de la ville.

Formations et expériences requises

Profil

- BAFA obligatoire
- Permis B (conduite de minibus)
- Maîtrise les différents écrits de l'animateur et la méthodologie de projet
- Bonne connaissance des besoins et rythme des enfants de 6 à 11 ans
- Prises d'initiatives et innovation dans les activités proposées, sens de la créativité
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie
- Forte capacité d'adaptation
- Savoir travailler en équipe, savoir négocier, savoir prendre du recul
- Savoir être à l'écoute, diplomatie et dynamisme
- Savoir se rendre disponible et mettre en place des directives, aisance relationnelle
- Devoir de réserve et discrétion professionnelle
- Rigueur et capacité d'organisation

Infos pratiques

Modalités et contraintes particulières liées à la fonction

Hors vacances scolaires

- Horaires CLAS les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 16h à 18h30
- Mercredis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (possibilité de sorties à la journée)
- Préparations et réunions, etc. : 2h30 par semaine (les vendredis matin)

Soit hors vacances scolaires environ 20h par semaine.

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h (possibilité de sorties à la journée ou d'actions en soirée)

Soit pendant les vacances scolaires environ 37h30 par semaine

Rémunération à terme échu en fonction du nombre d'heures effectivement réalisées.

Possibilité de réaliser également les pauses méridiennes (sous réserve de validation du service éducation), de 11h20 à 13h20 les lundis, mardis, jeudis et vendredis (+8h par semaine).

Date de recrutement souhaitée : dans les meilleurs délais

Contact

Responsable secteur enfant

Ivan Gomes : 01 34 41 21 00

Merci de transmettre votre candidature, CV, lettre de motivation, en précisant l'intitulé du poste et vos prétentions salariales (en net mensuel avant impôt) *via* le lien ci-dessous.

[Postuler en ligne](#)